



MAIRIE DE VALAVOIRE
04250
09.64.26.62.50
mairie-de-valavoire@wanadoo.fr

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 11 avril 2024

Présents : Magali COLOMBERO, Robert LIEUTIER, Hervé MIRAN, Christiane RICHIER PEIRETTI.
Sophie SACCHETTI assiste à la réunion.

Absentes excusées : Véronique PICHON, Monique SEVIKIAN.

Pouvoirs : Véronique PICHON donne pouvoir à Hervé MIRAN.

Monique SEVIKIAN donne pouvoir à Christiane RICHIER PEIRETTI.

Secrétaire de séance : Robert LIEUTIER

Début : 09h45

Monsieur le Maire souhaite ajouter en questions diverses, et vu l'urgence après la tempête, l'abattage total ou partiel des conifères sur l'emprise communale. Le conseil accepte à l'unanimité.

- **APPROBATION PV DU 29 février 2024**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ce PV de séance.

- **DELIBERATIONS**

Vote d'intention : proposition de choix sur les éléments du dossier Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAER) et mise en place de la concertation du public

Vote = 5 voix « pour »

1 voix « contre » (Monique SEVIKIAN)

Monsieur le Maire propose d'affirmer une position de la commune vis-à-vis des énergies renouvelables et de l'injonction de l'Etat à définir des zones. Il propose d'exclure les terres agricoles et les forêts des zones d'accélération des EnR. De plus, comme les bâtiments communaux ne sont pas éligibles (voir étude SDE04/CCSB) et que la couverture des parkings est une des prescriptions prioritaires, la réalisation d'un projet d'ombrière photovoltaïque de 140m² incluant un garage municipal semble être une solution polyvalente qui permet de répondre aux demandes de l'Etat. Christiane RICHIER PEIRETTI demande si la 1^{ère} ombrière est prévue sur le parking du haut ou le parking du bas. Hervé MIRAN répond qu'elle sera en bas pour plusieurs raisons : orientation, possibilité de faire un garage municipal, service aux habitants (protection du véhicule, et dans l'avenir, charge de voiture électrique). Une délibération « effective » sera prise après concertation avec la population (prévoir réunion publique ou sondage ou...).

Le conseil, à l'exception de Monique SEVIKIAN, approuve cette délibération d'intention sur le photovoltaïque.

Proposition de location d'un garage privé pour entreposer le matériel municipal

Vote = 6 voix « pour »

Monsieur le Maire propose dans l'attente de la construction d'un local communal et pour permettre le stockage des biens de la commune et afin de libérer l'androne patrimoniale et le garage de M. et Mme MEVOLHON, de louer le garage de M. GRAS. Christiane RICHIER PEIRETTI fait remarquer qu'un des murs du garage de M. GRAS s'affaisse, Magali COLOMBERO dit ne pas avoir vu, le reste du conseil confirme ne pas avoir noté cet affaissement.

Le lieu du garage n'est pas pratique, trop éloigné du village mais sa capacité est intéressante. Il est décidé de contacter M. et Mme MEVOLHON pour savoir s'ils loueraient à la commune leur garage où sont déjà entreposées les chaises. Le conseil est d'accord sur le principe de louer leur garage avec l'accord des propriétaires. Un bail leur sera proposé.

Vote du compte de gestion 2023 du budget principal

Vote = 6 voix « pour »

Monsieur le Maire demande si tous les conseillers ont bien reçu les documents relatifs à ce conseil, dont les comptes de gestion, les comptes administratifs et les projets de budget.

Le compte de gestion est conforme au compte administratif, il demande donc s'il y a des observations.

Vote du compte de gestion 2023 du budget Eau et Assainissement

Vote = 6 voix « pour »

Monsieur le Maire procède de la même manière que pour le compte de gestion du budget général. Le compte de gestion est conforme au compte administratif, il demande donc s'il y a des observations.

Vote du compte administratif 2023 du budget principal

Vote = 4 voix « pour »

Le tableau ci-dessous est projeté au mur, le conseil en prend connaissance.

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		29 564.56		109 281.03		138 845.59
Opérations exercice	55 054.60	10 719.29	67 265.24	104 866.38	122 319.84	115 585.67
Totaux						
Résultats 2023	44 335.31			37 601.14	6 734.17	
Résultats de clôture	14 770.75			146 882.17		132 111.42
				Restes à réaliser	1 000.00	
				Besoin/Excédent de financement Total	15 770.75	131 111.42

Robert LIEUTIER demande s'il y a des questions.

Monsieur le Maire quitte la salle du conseil et ne prend pas part au vote, ni Véronique PICHON qui lui a donné procuration.

Vote du compte administratif 2023 du budget Eau et Assainissement

Vote = 4 voix « pour »

Le tableau ci-dessous est projeté au mur, le conseil en prend connaissance.

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		311.62		14 196.35		14 507.97
Opérations exercice	14 650.70	12 252.62	17 316.88	14 979.30	31 967.58	27 231.92
Totaux						
Résultats 2023	2 398.08		2 337.58		4 735.66	
Résultats de clôture	2 086.46			11 858.77		9 772.31
Besoin/Excédent de financement Total					2086.46	9 772.31

Robert LIEUTIER demande s'il y a des questions.

Monsieur le Maire ne revient pas dans la salle du conseil et ne prend pas part au vote, ni Véronique PICHON qui lui a donné procuration.

Affectation de résultats

Vote = 4 voix « pour »

Les tableaux ci-dessous sont projetés au mur :

BUDGET PRINCIPAL 2023	
Résultat de la section fonctionnement	
Résultat de l'exercice	109 281,03
Résultat reporté de l'exercice antérieur	37 601,14
Résultat de clôture à affecter	146 882,17
Besoin de financement de la section d'investissement	
Résultat de la section d'investissement	29 564,56
Résultat reporté de l'exercice antérieur	- 44 335,31
Résultat cumulé	- 14 770,75
RAR en dépenses	- 1000,00
RAR en recettes	0,00
Solde des RAR	- 1000,00
Besoin de financement	15 770,75
Affectation du résultat	
Couverture du besoin de financement (compte 1068)	15 770,75
Dotations complémentaires en réserves 1068	
Excédent reporté en section de fonctionnement 002	131 111,42

BUDGET EAU & ASSAINISSEMENT 2023	
Résultat de la section fonctionnement	
Résultat de l'exercice	14 196,35
Résultat reporté de l'exercice antérieur	- 2 337,58
Résultat de clôture à affecter	11 858,77
Besoin de financement de la section d'investissement	
Résultat de la section d'investissement	311,62
Résultat reporté de l'exercice antérieur	- 2398,08
Résultat cumulé	- 2086,46
RAR en dépenses	0
RAR en recettes	0
Solde des RAR	0
Besoin de financement	2086,46
Affectation du résultat	
Couverture du besoin de financement (compte 1068).	2086,46
Dotation complémentaire en réserves 1068	0
Excédent reporté en section de fonctionnement 002	9 772,31

Monsieur le Maire quitte la salle du conseil et ne prend pas part au vote, ni Véronique PICHON qui lui a donné procuration.

Vote des taxes 2024

Vote = 6 voix « pour »

	<i>Taux de référence en 2023</i>	Taux proposés pour 2024	Taux adoptés pour 2024
TAXE FONCIERE BATIE	<i>27,30%</i>	27,30%	27,30%
TAXE FONCIERE NON BATIE	<i>33,29%</i>	33,29%	33,29%
TAXE D'HABITATION	<i>7,55%</i>	7,55%	7,55%

Vote du budget principal 2024

Vote = Voir détails

Les dépenses et recettes en section de fonctionnement sont votées à l'unanimité.

En recette, les subventions à demander sur les opérations terminées ou en passe d'être terminées :

- FODAC 2021 : Divers travaux (adressage, piste, route du Claux...)
- FODAC 2022 : Infrastructures du village, véhicule
- FODAC 2023 : Infrastructures du village, Route du Clot
- FRAT 2019 : Aménagement de l'espace public
- DETR 2017 : Aménagement de l'espace public
- DETR 2023 : Infrastructures du village

Opérations à voter :

- Nouvelle Mairie (DETR 2022)
5 POUR – 1 CONTRE (Monique SEVIKIAN)
- Ombrière sur parking (Subventions à définir)

5 POUR – 1 CONTRE (Monique SEVIKIAN)

- Barrières Pistes ONF (Subventions à définir)
6 POUR
- Aire de retournement pour collecte des ordures ménagères (Subventions à définir) : Le devis de Routière du Midi est à 15 168.36€ TTC alors que la commission des finances en avait prévu 4000. Le conseil décide d'augmenter la ligne à 15 200€ TTC et à demander d'autres devis. Le Maire précise que l'opération sera lancée uniquement si la CCSB s'engage à installer toutes les bennes de tri (verre compris)
6 POUR
- Infrastructures du village : Une facture 4212 € TTC reste en suspens avec AZUR TRAVAUX.
6 POUR
- Le projet de bassin à cheval sur les 2 budgets (bassin eau potable+DFCI+Fontaines/arrosage) fera l'objet d'une délibération en cours d'année, lorsque nous aurons pu obtenir un devis. Pas de montant voté.

Vote du budget Eau et Assainissement 2024

Vote = Voir détails

Les dépenses et recettes en section de fonctionnement sont votées à l'unanimité.

Opérations à voter :

- Travaux ZRR (financement Département + Agence de l'eau) : Télégestion + Drain
6 POUR
- Le projet de bassin à cheval sur les 2 budgets (bassin eau potable+DFCI+Fontaines/arrosage) fera l'objet d'une délibération en cours d'année, lorsque nous aurons pu obtenir un devis. Pas de montant voté.

Questions diverses

- **Vivre culture 2024**

C'est l'association Vie et Loisir de Bayons qui a récupéré l'organisation du festival, suite à la cessation de l'Office de Tourisme des Hautes Terres de Provence. Le concert sur Valavoire se déroulera le vendredi 5 juillet, la bière de Châteaufort sera présente, les tourtons en attente de réponse. Concernant le comité des fêtes, Monsieur le Maire a vu M. PUSTEL qui est actuellement toujours membre du comité et il est d'accord pour passer la main à d'autres personnes qui souhaiteraient s'investir (Brigitte MEVOLHON, Guylaine BOUCHE).

- **Abattage total ou partiel des conifères sur l'emprise communale**

Faut-il les étêter ? Ou les abattre ? Christiane RICHIER PEIRETTI n'est pas d'accord. Elle pense que ce n'est pas dangereux. Il est décidé d'étêter les conifères et d'abattre ceux du côté des bancs.

- **Vente Boussard**

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'un compromis de vente serait en cours. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune.

Le prochain conseil municipal sera fixé ultérieurement.

FIN de la SEANCE : 11h50

Monsieur le Maire,

Hervé MIRAN




Monsieur le secrétaire de séance,

Robert LIEUTIER

